

Règlement graphique - Légende

Saint-Privat

Approuvé le 10 avril 2025

Zones urbaines

UR - Centre dense avec qualité patrimoniale

UR - Résidentiel

UR - Résidentiel avec qualité patrimoniale

Zones à urbaniser

ZAU - Quartier - Dominants habitat

ZAU - Ferme - Dominants habitat

Zones agricoles

A - Agricole

As - Résidentiel irrigable (pour information)

As - Paysages

As - Pastoral

As - Trame verte et bleue

As - Zone humide

Zones naturelles

N - Naturelle

NF - Naturelle forestière

NF - Expérimentations architecturales

NF - Paysage

NF - Trame verte et bleue

NF - Zone humide

Prescriptions réglementaires

Élément de paysage pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (lignes ponctuelles)

Élément de paysage pour des motifs d'ordre écologique (lignes ponctuelles)

Espace total (total)

Élément de paysage pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (lignes ponctuelles)

Emplacement réservé

Secteur avec orientation d'aménagement et de programmation

Risques naturels

Épave d'un pignon (report à titre indicatif)

Épave de l'axe des zones inondables (report à titre indicatif)

Risques de 20 mètres de part et d'autre de l'axe des cours d'eau (report à titre indicatif)

Limites d'ordre territorial

Roi

Pavé

0 100 200 m

Liste des emplacements réservés

N°	Libellé de l'emplacement réservé	Bénéficiaire	Superficie
01	ER - D153 - 8m de part et d'autre de l'axe RD153	CD34	4700 m²
02	ER - D144 - 8m de part et d'autre de l'axe RD144	CD34	40300 m²
03	ER - Parking 50 places	Commune	1566 m²
04	ER - Aire de retournement	Commune	68 m²